

# AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉOLUTION

## ----- DÉCISION DU PRÉSIDENT

Décision n° 2023-P-05

du 13 janvier 2023

### **Modification de la décision n° 2019-C-39 du 3 octobre 2019 instituant la Commission Climat et finance durable**

#### **LE PRÉSIDENT**

Vu le Code monétaire et financier, notamment l'article L. 612-14-I ;

Vu la décision n° 2019-C-39 du 3 octobre 2019 instituant la Commission Climat et finance durable ;

Vu la décision n° 2021-C-16 du 4 juin 2021 portant délégation de compétences du collège de supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution à son président ;

#### **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La décision n° 2019-C-39 du 3 octobre 2019 susvisée est ainsi modifiée :

À l'annexe, après l'alinéa 2, la liste des membres est remplacée par la liste suivante :

- Madame Anna CRETI, Directrice scientifique de la Chaire Économie du Gaz Naturel (Université Paris-Dauphine, École des Mines, IFPEN, Toulouse School of Economics) ; Directrice scientifique de la Chaire Économie du Climat (Université Paris-Dauphine)
- Monsieur Ulrich HEGE, Professeur à la l'École d'Économie de Toulouse
- Monsieur David ZERBIB, Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales (EDHEC)
- Madame Karen DEGOUVE, Directrice Finance Durable à la Fédération des Banques Françaises
- Madame Adrienne HOREL-PAGES, Directrice de l'Engagement citoyen, La Banque Postale
- Madame Marie-Lore AKA, Responsable RISK ESG, BNP PARIBAS
- Monsieur Mikaël PREBET, Responsable Risques Environnementaux du Groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S. A.



- Madame Christine TARRAL, Directeur référent technique Finance et Investissements, France Assureurs
- Madame Dora ELMRI, Affaires publiques, Groupe AXA
- Madame Stéphanie GOUJON, Directrice de l'Empreinte Mutualiste - Comité de Direction Générale, Groupe VyV
- Monsieur Jean-François COPPENOLLE, Responsable des investissements durables, Direction des investissements, Groupe ABEILLE ASSURANCES
- Monsieur Antoine de SALINS, Directeur associé, I-Care
- Madame Nathalie BORGEAUD, Lead, Financial Markets Engagement, TNFD
- Madame Anuschka HILKE, Directrice du Programme Institutions Financières, I4CE
- Monsieur Antoine PUGLIESE, Expert Finance durable du WWF-France, WWF
- Monsieur Michel CARDONA, personnalité qualifiée
- Madame Emmanuelle ASSOUAN, Directrice Générale de la Stabilité Financière et des Opérations, Banque de France
- Monsieur Thierry PHILIPPONNAT, Chef économiste à Finance Watch, membre du conseil de reporting de durabilité de l'EFRAG
- Madame Margaud SAUVAGET, Adjointe au chef de bureau finance durable / Monsieur Arthur CAMPREDON, Adjoint au chef de bureau finance durable, Direction Générale du Trésor du Ministère de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique :

L'AMF est représentée par Monsieur Viet-Linh NGUYEN, Chef de l'Unité Stratégie et Finance durable et Secrétaire de la Commission climat et finance durable de l'AMF.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Registre officiel de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.



Le Président,

François VILLEROY de GALHAU